

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

<u>Accueil</u> > « L'action de la HACA en matière de garantie et de promotion de la diversité tire sa force et ses fondements de la Constitution » Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA à la 26ème conférence annuelle de la COPEAM en Croatie

<u>A</u> [1] <u>+A</u> [1]

« L'action de la HACA en matière de garantie et de promotion de la diversité tire sa force et ses fondements de la Constitution » Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA à la 26ème conférence annuelle de la COPEAM en Croatie

06 avr 2019





Une délégation de la HACA, conduite par Mme Latifa Akharbach, a participé à la $26^{\text{ème}}$ conférence annuelle de la Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen (COPEAM), qui s'est tenue, du 04 au 06 avril 2019, à Split en Croatie, sous le thème « Sociétés en changement : communiquer les diversités ».

Intervenant lors de la séance d'ouverture de cette conférence, la Présidente de la HACA a relevé que les médias ont un rôle particulier dans la circulation sociale du concept de la diversité et de la pluralité de ses facettes et illustrations. Elle a également, souligné que dans le monde entier, il y a une forte demande pour l'injection dans l'espace public, des multiples expressions de la diversité humaine et culturelle. Cette demande de plus en plus pressante est le corollaire des avancées démocratiques et de la reconnaissance grandissante des droits citoyens mais elle renvoie aussi aux nouveaux défis que représente la consolidation du lien social dans un monde en mutations profondes, notamment sous l'effet de l'explosion des technologies de l'information et de la communication. Au Maroc par exemple, a-t-elle déclaré, la HACA a intégré dans son agenda la question du traitement journalistique de la question migratoire et de respect des droits et de la dignité des migrants clandestins et réguliers, eu égard au changement du statut migratoire du pays.

La Présidente de la HACA a aussi, rappelé qu'on assiste, au niveau global, à une résurgence et à une banalisation des discours nationalistes, extrémistes et xénophobes véhiculés souvent via les nouveaux médias mais aussi par les médias dits traditionnels.

Concernant l'expérience marocaine, la Présidente de la HACA a affirmé que l'action du régulateurmédias en matière de garantie et de promotion de la diversité, trouve sa première force dans le fait qu'elle découle et est encadrée par les dispositions de la Constitution et notamment de la Constitution de 2011 qui a été considérée comme un grand tournant démocratique. Mme Akharbach a ajouté que la HACA dans sa conception de prise en charge de cette mission, adopte deux approches complémentaires : une veille au respect de la diversité sous l'angle des contenus diffusés sur les écrans/ondes, d'une part, et une démarche axée sur le développement de la communication audiovisuelle en termes de qualité et de respect des standards professionnels et éthiques par le biais de la co-régulation et de l'expertise, d'autre part.

En conclusion, la Présidente de la HACA a déclaré que le plus grand défi, demeure cependant de réussir à fédérer l'ensemble des acteurs de l'écosystème médiatique autour des enjeux sociétaux, culturels et politiques de la question de la diversité, notamment à l'ère de la révolution technologique digitale qui a certes, élargi de manière spectaculaire les opportunités d'accès à l'information et à la connaissance et multiplié les chances d'interactions culturelles entre individus et groupes d'origines divers, mais elle a également, fait naître de nouvelles inquiétudes concernant le risque d'uniformisation culturelle et d'hégémonie linguistique.

La délégation de la HACA était composée également de MM Ali Bakkali Hassani et Abdelkader Chaoui, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, ainsi que M. Khalid Ouaryi, Conseiller à la Présidence.

Le Maroc était aussi représenté à cette conférence par des responsables de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision et de la Soread 2M, ainsi que le Président Directeur Général de Hit radio.

Il est à rappeler que la COPEAM, fondée au Caire en 1996, avec siège opérationnel à Rome, est une association à but non lucratif dédiée à la promotion du dialogue interculturel et de la coopération internationale entre les acteurs du secteur de l'audiovisuel et des médias au sein du pourtour méditerranéen. Elle regroupe aujourd'hui 70 organisations de 26 pays, des deux rives de la Méditerranée, dont 35 radios et télévisions publiques.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B